Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 22

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à Obermettlen (Ueberstorf), instituteur à l'école du Cercle scolaire libre public de Heitenried.

— *Renouvellement du brevet.* — Les examens pour le renouvellement du brevet de capacité ont eu lieu du 13 au 18 octobre. Y ont pris part : 22 membres du corps enseignant primaire dont le brevet était expiré, à savoir, 10 instituteurs et 12 institutrices.

La Commission des Etudes,. après avoir pris connaissance des notes, a renouvelé le brevet de 9 instituteurs et 9 institutrices. Elle a, en outre, délivré des certificats d'aptitude à :

MM. *Bondallaz Antonin,* instituteur à Fribourg ; *Fisch Emile,* instituteur à Corméród ; *Perriard Paul,* instituteur à Cugy ; et *Hurny Albert,* instituteur à Berg ;

Mlles *Ducry Mathilde* et *Strébel Cécile,* institutrices à Bulle, et *Schœrly Hélène,* institutrice à Fribourg.

Avis du bureau du matériel scolaire de Fribourg

I

Les cartes annuelles du canton n'ont pas encore été livrées par l'éditeur. Aussitôt reçues, on en préviendra le corps enseignant par avis publié dans le *Bulletin pédagogique.*

II

Les nouveaux livrets scolaires coûtent 20 cent. Ils comprennent plusieurs pages pour l'inscription des notes trimestrielles. Les témoignages trimestriels en feuilles sont donc supprimés.

III

Les commandes d'encre s'inscrivent dans le bulletin ordinaire des commandes de matériel. Les bonbonnes doivent être envoyées au Dépôt de Fribourg, *franco.* Les instituteurs qui les auraient adressées à Zurich voudront bien en prévenir notre bureau. Les bonbonnes non affranchies seront refusées.

IV

Il est rappelé aux instituteurs et institutrices que le Règlement ne prévoit que trois commandes par an. Le corps enseignant est donc prié de prendre note, d'après le programme, de tout le matériel nécessaire. Nous devons reconnaître que la grande majorité des maîtres sont exacts sous ce rapport, mais il en est un certain nombre — nous regrettons de devoir le dire — qui, faute de prévoyance, nous envoient à chaque instant des commandes.

L'Administrateur.

Avis au personnel enseignant

Les instituteurs, chargés de la tenue des cours de perfectionnement, sont informés qu'ils trouveront, à la fin du mois, au Dépôt du matériel scolaire, le nouveau *Registre-Journal* pour cours de perfectionnement. *(Communiqué.)*